



PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE : où en êtes-vous avec la digitalisation ?

Le point de vue de notre spécialiste
Jessica Silva:

Alors que tout le monde en parle, toutes les caisses de pensions ne sont de loin pas au même niveau. En effet, pour certaines, il y a une dizaine d'années que le projet « digital » a été lancé alors que pour d'autres, il est simplement encore inexistant.

La période cruciale pour la LPP étant pour la majorité passée - contrôle de l'effectif, mise à jour des salaires 2020 - avez-vous pensé au moyen de gagner du temps ? Savez-vous utiliser à bon escient la plateforme de votre caisse de pension ? Ou au contraire, est-elle inexistante, ce qui devrait vous inciter à en tenir compte lors de la prochaine remise en question de votre caisse de pension.

Outre l'efficacité de la plateforme lors de vos mutations courantes, il est nécessaire de connaître vos réels besoins. Jugez-vous nécessaire de pouvoir télécharger en tout temps votre attestation collective, votre relevé de compte ou encore faire une extraction Excel des cotisations ? Ou ne vous êtes-vous jamais posé la question, votre caisse n'offrant pas cette possibilité ?

Vous pourrez le constater, il y a une multitude d'offres sur le marché et la réflexion ne s'arrête pas là. Votre caisse de pension envoie-t-elle les certificats de prévoyance par courrier directement à vos employés, sont-ils uniquement disponibles en ligne ou alors les recevez-vous pour distribution ? Si votre caisse met à disposition une plateforme, mais continue à vous envoyer les certificats, il est fort probable que le temps nécessaire à la distribution consciencieuse de ces derniers annule le gain de temps effectué lors du traitement des mutations.

Quoi qu'il en soit, indépendamment de la plus performante des plateformes, la qualité du service,

notamment celle des rapports que vous avez avec votre interlocuteur, fera tout la différence sur le plan de la satisfaction envers votre caisse de pension.

Effectivement et comme vous vous en doutez, il n'est pas possible de tout automatiser. Il y aura toujours des formulaires à faire signer à vos employés, notamment en cas d'incapacités de travail. Et une coordination entre chaque assurance, à savoir la perte de gain, l'invalidité, l'accident et la LPP sera toujours nécessaire et engendre un suivi administratif non négligeable. A cet effet, IBC propose, entre autres, à ses clients, la coordination de A à Z des cas d'incapacité de travail.

3 points sont à retenir :

- Si les jeunes générations sont le principal moteur du développement du numérique, les aînés ne doivent pas être négligés dans le processus d'échange d'informations.
- Les exigences attendues des institutions de prévoyance en matière de compétence numérique sont formulées par les différentes parties. Le logiciel utilisé doit donc fonctionner de manière interactive.
- La digitalisation ne se résume pas à la question de savoir quel logiciel choisir. Elle requiert plutôt une approche globale basée sur les besoins de chaque entreprise.

La digitalisation doit avant tout être déployée dans l'intérêt des utilisateurs. Tout l'équipe LPP d'IBC Insurance Broking and Consulting SA se tient à votre disposition pour évaluer la meilleure solution possible adaptée à votre entreprise.

Pour plus d'informations, contactez notre équipe LPP!

➡ lpp@ibc-broker.com | www.ibc-broker.com